

DOSSIER D'INSCRIPTION

AU FIL DE L'EAU - FÊTE DES ARTS

**5 ème édition / 28 juin 2020
sur les Ramiers de Lacroix Falgarde**

Présentation :

Cette manifestation se déroule sur une journée sur le Ramier de Lacroix Falgarde, lieu de promenade au bord de l'Ariège.

A l'origine les artistes s'installaient dans les jardins privés, aujourd'hui c'est dans l'espace public, que chacun peut utiliser un espace pour exposer, organiser une installation, faire une animation seul ou en groupe . Tous les arts sont les bienvenus pour faire de cette journée une fête des arts.

Cette année, pour la cinquième édition, les artistes seront installés selon leurs expressions artistiques et leurs besoins en place : peintures, photos, sculptures et céramistes et le cheminement sera jalonné d'installations et d'animations ouvertes au public .
Tous les modes d'expression seront les bienvenus pourvu qu'ils correspondent à l'état d'esprit et à l'éthique de la manifestation et de l'association.

Nous vous proposons de vous associer à cette belle initiative .

Pour participer, il suffit de s'inscrire auprès de l'association sur le site :

<http://lagleysette.free.fr> rubrique inscription AU FIL DE L'EAU

Modalités :

L'Installation des artistes est prévue à partir de 8h du matin et le remballage à partir de 19h. La présence de l'artiste durant la journée est obligatoire. Un repas commun est possible le midi avec tous les artistes, l'association offrira l'apéritif à tous les exposants. Il sera possible de manger aussi le soir à la Guinguette .

Le programme des animations de la journée sera distribué le jour même .

Droit d'inscription : 15 € pour les non adhérents de l'association des Amis de la Gleysette

Pour toute inscription , il est demandé une présentation simple de votre travail

(photos, blog ou site)

à faire parvenir à l'association avant le 15 avril

au siège social des Amis de la Gleysette

– 2 chemin de la Carrierette – 31120 Lacroix Falgarde

L'association se donne le droit de refuser toute candidature qui ne correspondrait pas à l'éthique de l'association. (Cette manifestation est dédiée aux artistes et non aux artisans et commerciaux)

L'Association ne fournit ni chevalet ni socle . Les Artistes devront apporter leur matériel d'installation. Pour toute demande particulière (ex : exposition d'atelier) , joindre directement l'association qui étudiera le projet .



FICHE D'INSCRIPTION FIL DE L'EAU 2020

(à Renvoyer avant le 15 avril)

(Annexe1)

Nom d'artiste :	
Nom :	
Prénom :	
Adresse	
Tel :	
Mail :	
Nature des œuvres exposées : (à entourer)	Peintures , sculptures , photos , céramiques , installations , autres : (préciser)
De quel espace souhaitez vous disposer ?	m2
De quel matériel auriez vous besoin ? (L'association ne peut pas vous fournir du matériel (chevalet, tables ou autre) mais peut vous conseiller dans vos recherches)	

Indiquez ci dessous un lien pour accéder à un site personnel ou à un visuel de votre travail
sinon joignez un dossier de photos :

(pour les ateliers merci de nous contacter sur : lagleysette @gmail.com)

.....

Je soussigné(e)

désire participer au fil de l'eau du 28 juin 2020. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement
et m'engage à m'y conformer ; je joins à mon inscription le paiement de ma réservation .

Chèque de 15 € à l'ordre de l'association des Amis de la Gleysette.

Fait à

le

signature :



(Annexe 3)

5 ème EDITION « AU FIL DE L'EAU »

**AUTORISATION DE LA PERSONNE PHOTOGRAPHIEE ET DE SES ŒUVRES SUR LA
LIBRE UTILISATION DE SON IMAGE ET DE SES CREATIONS PAR L'ASSOCIATION
« LES AMIS DE LA GLEYSETTE »**

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Conformément aux statuts de l'Association :

AUTORISE la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais ainsi que mes œuvres, ceci, sur différents supports (écrit, affiche, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée.

JE RECONNAIS avoir pris connaissance que l'utilisation qui en est faite dans le cadre des activités de l'Association a pour objectif une plus grande visibilité de son action, y compris sur les réseaux sociaux.

JE PRENDS ACTE également que leur utilisation éventuelle ne peut porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, n'est pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice. S'agissant des photos de mes œuvres, j'ai pris connaissance qu'au delà de leur utilisation pour l'intérêt de l'Association, elles ne peuvent faire l'objet d'une éventuelle exploitation commerciale par quiconque sans mon autorisation préalable.

Fait à

Le

Signature